



Réévaluation de fonction dès le 1^{er} septembre 2007

RAPPEL :

Tous les enseignants (TIT-GNT-STACC-TIT/SP-FORM) passent de la classe 16 à la classe 18.
Tous les enseignants MS (EP-AV-EM) passent de la classe 14 ou 15 en classe 16.

Les indemnités :

tenue de classe, enseignement spécialisé, méthodologique sont supprimées dans la nouvelle classe de fonction ; elles sont par contre intégrées au traitement actuel avant le coulisement dans la nouvelle classe.

Exemple du processus :

Aujourd'hui, un TIT en cl. 16 annuité 10 = 99'080.- CHF par an ;

Réévaluation : + 2 annuités immédiates donne 103'044.- CHF ; le coulisement en cl. 18 annuité 8 donnerait 103'866.- CHF soit un gain de 822.- CHF.

Mais comme le TIT a une indemnité de **tenue de classe** de 277.15 CHF par mois (3'325.80/an), son traitement annuel est en fait de 102'405.80 CHF.

Il en est tenu compte et **demain** le TIT (ou le GNT) se retrouvera donc en cl. 18 position 9, soit 106'030.- CHF (gain : 3'624.20 CHF). Le calcul est donc identique pour les actuels GNT !

Si l'on ne tient pas compte du rattrapage CIA, l'opération de réévaluation est positive pour l'ensemble du personnel de l'enseignement primaire (grâce au fait notamment que les indemnités sont prises en compte dans le traitement annuel).

Les rappels CIA obligatoires

s'effectuent sur 5 ans au maximum (50 mois – 10 mois/an) et sont calculés en fonction du *taux d'activité moyen de la carrière*. Le montant du rappel est théoriquement de 350.- CHF/mois au maximum. (Il faut se souvenir également que pour 1/3 versé par l'employé, le montant à charge de l'employeur est de 2/3.)

En tenant compte des rappels CIA, quelque 220 collègues sur 2'700 devraient se retrouver avec un *écart négatif*. La perte serait au maximum de 135.- CHF/mois. Les deux raisons principales de cet écart proviennent du fait de la différence entre le taux d'activité actuel et le taux moyen plus haut et de la position maximum des annuités (15) qui implique pour certains collègues un rappel CIA important.

Les modalités de *refus individuels de réévaluation* doivent encore être déterminées précisément mais devraient en tout cas concerner les collègues à partir de 57 ans, qui pourront choisir en toute connaissance de cause.

Pour votre information, la réévaluation de fonction du primaire doit engendrer à la rentrée 2007 un coût mensuel supplémentaire de près de 900'000.- CHF.

Le tableau au verso vous donne quelques exemples de réévaluation pour des temps pleins. Il ne s'agit que d'indications générales qui ne peuvent pas être prises à titre individuel.

ATTENTION

Chaque cas représente une situation individuelle, et donc unique, et seule la CIA pourra renseigner chacune et chacun sur les effets personnels exacts de la réévaluation !

Merci de votre compréhension et de votre patience, car, vous l'aurez compris, les négociations sont serrées et toutes les réponses ne peuvent pas être apportées immédiatement.

Avec mes cordiaux messages.
Olivier Baud

CIA : 022 809.16.16 / SAFs : 022 327.24.48

Simulation de l'impact de la réévaluation des fonctions: quelques exemples

Enseignant Classe 16	Date d'entrée	Date d'origine des droits	Date d'origine des cotisations	Taux d'activité Actuel (%)	Taux moyen d'activité (tsur la carrière (%))	Classe actuelle	Annuité actuelle	Traitement actuel à 100%	Traitement au prorata du taux d'activité actuel	Indemnité à 100%	Indemnité au prorata du tx d'activité	Salaire brut actuel	Classe de promotion	Annuité de promotion	Traitement futur à 100%	Salaire brut futur	Différence entre salaire actuel et salaire futur	Mensualité employeur sur 5 ans	Mensualité employé sur 5 ans	Gain réel	Taux de rappel CIA au 31.08.2007 en %	Montant total du rappel	Montant rappel à charge du salarié	Montant rappel à charge de l'employeur
Ex. A	01. 9. 95	01. 9. 95	01. 9. 95	100.0	100.0	16	9	8'091.50	8'091.50	277.15	277.15	8'368.65	18	8	8'655.50	8'655.50	286.85	239.50	119.75	167.10	160.56%	16094.6	5364.9	10729.7
Ex. B	01. 1. 73	01. 9. 74	01. 1. 73	100.0	100.0	16	15	9'082.50	9'082.50	277.15	277.15	9'359.65	18	14	9'737.50	9'737.50	377.85	671.25	335.63	42.23	450.00%	45108.0	15036.0	30072.0
Ex. C	01. 9. 02	01. 4. 02	01. 4. 02	50.0	94.2	16	2	6'935.35	3'467.68	277.15	138.58	3'606.25	18	1	7'393.20	3'696.60	90.35	101.55	50.78	39.57	75.00%	6824.1	2274.7	4549.4
Ex. D	01. 1. 74	01. 1. 03	01. 1. 74	100.0	83.5	16	15	9'082.50	9'082.50	277.15	277.15	9'359.65	18	14	9'737.50	9'737.50	377.85	116.05	58.03	319.83	92.91%	7798.3	2599.5	5198.9

MS classe 15	Date d'entrée	Date d'origine des droits	Date d'origine des cotisations	Taux d'activité Actuel (%)	Taux moyen d'activité	Classe actuelle	Annuité actuelle	Traitement actuel à 100%	Traitement au prorata du taux d'activité actuel	Indemnité à 100%	Indemnité au prorata du tx d'activité	Salaire brut actuel	Classe de promotion	Annuité de promotion	Traitement futur à 100%	Salaire brut futur	Différence entre salaire actuel et salaire futur	Mensualité employeur sur 5 ans	Mensualité employé sur 5 ans	Gain réel	Taux de rappel CIA au 31.08.2007	Montant total du rappel	Montant rappel à charge du salarié	Montant rappel à charge de l'employeur
Ex. E	01. 9. 99	01. 6. 02	01. 2. 99	100.0	95.4	15	2	6'635.75	6'635.75	353.35	353.35	6'989.10	16	4	7'265.70	7'265.70	276.60	50.05	25.03	251.57	75.00%	3362.4	1120.8	2241.6
Ex. F	01. 9. 76	01. 1. 76	01. 1. 76	100.0	79.0	15	15	8'691.85	8'691.85	353.35	353.35	9'045.20	16	15	9'082.50	9'082.50	37.30	248.85	124.43	-87.13	450.00%	16722.9	5574.3	11148.6
Ex. G	01. 9. 87	01. 1. 88	01. 9. 87	57.7	63.7	15	11	8'059.50	4'650.33	353.35	203.88	4'854.21	16	13	8'752.20	5'050.02	195.80	121.85	60.93	134.88	274.74%	8189.2	2729.7	5459.5

MS classe 14	Date d'entrée	Date d'origine des droits	Date d'origine des cotisations	Taux d'activité Actuel (%)	Taux moyen d'activité	Classe actuelle	Annuité actuelle	Traitement actuel à 100%	Traitement au prorata du taux d'activité actuel	Indemnité à 100%	Indemnité au prorata du tx d'activité	Salaire brut actuel	Classe de promotion	Annuité de promotion	Traitement futur à 100%	Salaire brut futur	Différence entre salaire actuel et salaire futur	Mensualité employeur sur 5 ans	Mensualité employé sur 5 ans	Gain réel	Taux de rappel CIA au 31.08.2007	Montant total du rappel	Montant rappel à charge du salarié	Montant rappel à charge de l'employeur
Ex. H	01. 1. 75	01. 6. 71	01. 5. 70	100.0	95.3	14	15	8'317.20	8'317.20	353.35	353.35	8'670.55	16	15	9'082.50	9'082.50	411.95	586.50	293.25	118.70	450.00%	39410.4	13136.8	26273.6
Ex. I	01. 9. 79	01. 9. 79	01. 9. 79	50.0	55.1	14	15	8'317.20	4'158.60	353.35	176.68	4'335.28	16	15	9'082.50	4'541.25	205.97	338.20	169.10	36.87	450.00%	22726.4	7575.5	15150.9
Ex. J	01. 9. 80	01. 4. 75	01. 4. 75	65.4	88.6	14	14	8'165.95	5'340.53	353.35	231.09	5'571.62	16	14	8'917.35	5'831.95	260.32	543.30	271.65	-11.33	450.00%	36509.2	12169.8	24339.5